

4^{ème} D A

4^{ème} Dispositif en Alternance



Présentation

Implantée dans le lycée professionnel, la classe de 4^{ème} Dispositif en Alternance, a pour objectif principal d'aider les élèves dans la construction de leur projet personnel et scolaire en leur permettant de :

- **Répondre à leurs besoins spécifiques**, à un moment donné dans leur scolarité pour leur permettre d'atteindre la maîtrise du socle commun des compétences
- **Leur redonner une motivation** et leur permettre d'amorcer le choix d'un parcours de formation professionnelle en s'appuyant sur le développement de leurs potentialités et l'expression de leurs intérêts
- **Découvrir le monde professionnel** et approcher la réalité des métiers et de leur environnement économique et social ;
- **Découvrir les voies et parcours de formation** conduisant aux métiers explorés

À la découverte
des métiers
et des formations
pour une orientation
choisie

Le nombre d'heures d'enseignement par semaine et par élève est de 30h. Les horaires du dispositif d'alternance sont intégrés dans l'emploi du temps de l'élève

▪ Français :	4h
▪ Anglais :	4h
▪ Histoire-géographie	3h
▪ Math/Sciences Physiques :.....	5,5h
▪ SVT	1,5h
▪ Technologie.....	1,5h
▪ LV2.....	3h
▪ Arts appliqués.....	1
▪ Technologie.....	2h
▪ EPS.....	3h
▪ Éducation musicale	1h
▪ Projets.....	1,5h



Trois périodes de deux semaines de stages d'observation et d'initiation en entreprise, pour que l'élève découvre l'entreprise et s'informe sur les métiers.





Le dispositif en alternance

La connaissance de soi, la découverte des parcours de formation professionnelle et des métiers permet d'être au plus près des aspirations des élèves.

Le dispositif en alternance se fonde sur un contact direct avec le monde professionnel.

Les professeurs proposent des activités avec l'objectif d'affiner leur choix d'orientation post-collège.



Le suivi personnalisé de l'élève

Tout au long de l'année l'élève fait l'objet d'un suivi personnalisé de l'équipe pédagogique. Le choix des stages d'observation aidera également à affiner son projet professionnel et personnel.



Après la 4^{ème} DA

Le lycée Marie Noël propose une orientation vers la **troisième prépa-métiers** puis en lycée :

Deux CAP :

- PSR (Production et Service en Restauration)
- AAGA (Agent Accompagnement au Grand Âge)

et un bac professionnel :

- ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la personne)

Possibilité de poursuite vers d'autres formations professionnelles.

